

Candidature MonMaster:

Modalités de présentation du projet de recherche

Dans le cadre de leur candidature au Master Histoire (parcours Histoire internationale, conflits et géopolitique – HICG, et Sociétés, Cultures et Échanges – SCE), les étudiantes et étudiants doivent, **en amont du dépôt de leur dossier sur la plateforme MonMaster**, élaborer **un projet de recherche écrit**.

Ce document constitue **un premier jalon dans la construction du futur mémoire de master**.

Il vise à évaluer la capacité du candidat ou de la candidate à formuler un questionnement historique, à se situer dans un champ historiographique et à identifier des sources pertinentes.

1. Format et volume attendus

Le projet de recherche doit respecter les caractéristiques suivantes :

- Longueur : entre 1 et 2 pages (environ 3 000 à 6 000 signes, espaces compris)
- Langue : français
- Présentation : texte rédigé, structuré, clair et argumenté

2. Contenu du projet de recherche

Le projet de recherche doit obligatoirement comporter les éléments suivants :

Un titre provisoire

Le titre doit refléter de manière précise et synthétique l'objet de la recherche envisagée. Il est entendu qu'il s'agit d'un titre provisoire, susceptible d'évoluer au cours du master.

Un descriptif du sujet

Cette partie constitue le cœur du projet. Elle doit :

- présenter **le sujet choisi** et en expliciter l'intérêt scientifique et historique ;
- situer le travail dans **un champ historiographique** (courants, débats, renouvellements récents de la recherche) ;
- faire apparaître **les principales problématiques** ou questions de recherche envisagées.

Il ne s'agit pas d'un état de l'art exhaustif, mais d'un bilan historiographique raisonné, montrant que le sujet est maîtrisé dans ses grandes lignes.

Les sources envisagées

Le projet doit indiquer **les sources potentielles** sur lesquelles reposera la recherche, en précisant, autant que possible :

- la nature des sources (archives, sources imprimées, iconographiques, audiovisuelles, témoignages, etc.) ;
- les lieux de conservation ou d'accès (archives locales, nationales, étrangères, ressources en ligne, bibliothèques, etc.) ;

3. Accompagnement et échanges avec les enseignants-chercheurs

Les étudiantes et étudiants sont **vivement encouragés à prendre contact, en amont de leur candidature**, avec un enseignant-chercheur de Nantes Université susceptible d'encadrer leur projet. La liste des enseignants-chercheurs et de leurs champs de recherche figure dans le présent livret.

Ces échanges permettent :

- d'affiner le sujet ;
- de vérifier la faisabilité du projet ;
- d'identifier plus précisément les sources et les problématiques.

4. Précisions importantes

Le projet de recherche présenté lors de la candidature **n'a pas valeur d'engagement définitif**.

L'attribution finale du sujet et de la direction de mémoire s'effectuera au cours **du Semestre 1**.

Les étudiantes et étudiants peuvent proposer un sujet personnel, en cohérence avec les parcours HICG ou SCE et les axes de recherche de l'équipe pédagogique.

Ce projet constitue néanmoins un élément central de la candidature et doit témoigner **du sérieux, de la cohérence et de la maturité scientifique** du parcours envisagé.